

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux

Le 20 juin à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2022

PRESENTS : MMES LESENNE – POT – SCHROEDER – TABEL

MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –

DESLANDES – SUTRE

EXCUSÉS : MME GUÉRIN – M HUBERT

ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA – LEROY

POUVOIR : M HUBERT a donné pouvoir à M BOIVENT

Madame LESENNE a été nommée secrétaire.

2022-06-02 D

Objet : Taxe d'habitation sur les logements vacants

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Monsieur le Maire démontre l'intérêt de mettre en place cette taxe liés à des logements fermés de longues dates et qu'il serait plus intéressant de voir ces bâtis vendus et restaurés pour la commune.

Monsieur le Maire ajoute que cette disposition pourrait inciter les propriétaires concernés à vendre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, demande des informations supplémentaires et demande le report de ce point à la prochaine séance.

Fait à Jauldes, le 21 juin 2022

Le Maire

Sébastien BOIVENT

